

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
et des Décisions du Maire**

**Séance du Lundi 27 février 2017**

L'An deux mille dix-sept, le lundi 27 février, à 20 H 00 le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents :                    **21**

P. RIO – D. ATIG - F. OGBI - Y. LEBRIAND - S. LAATIRISS – C. TAWAB KEBAY - P. TROADEC - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - P. LOUISON – J. BORTOLI - C. VAZQUEZ - F. NDOMBELE - M. SOILIH - Y. BOUKANTAR - M. AUBRY – C. MABANZA - T. DIAWARA - L. HERGAUX - S. GIBERT – S. GAUBIER -

Absents excusés représentés :   **9**

E. ETE représentée par Y. LEBRIAND - M. GAMIETTE représenté par P. LOUISON - A. QUAROUAGH représenté par C. TAWAB KEBAY – M. RAMI représentée par C. VAZQUEZ - Y. ITOUA représentée par F. OGBI - I. GRENOUILLAT représentée par P. RIO – G. BAGAVANE représenté par S. LAATIRISS – C. M'PIANA représentée par S. GIBERT - D. DIARRA représentée par S. GAUBIER

Absents :                                    **5**

C. RENKLICAY - S. BENDIAB – G. BINOIS - K. OUKBI - A. LAMOÏTE

**Délibération N° DEL-2017-0017 : Motion : Non à la fermeture des hôpitaux publics de proximité à JUVISY et à LONGJUMEAU.**

Les différentes lois intervenues ces dernières années et particulièrement la dernière en date portée par l'actuelle Ministre de la Santé, conduisent à rendre obligatoire, à partir de juillet, appartenance à un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) tout établissement de la Fonction Publique Hospitalière.

Ainsi à proximité de notre territoire, les Hôpitaux de Longjumeau et de Juvisy, fréquentés par de nombreux habitants de Grigny sont menacés de fermeture par la création d'un établissement unique sur le plateau de Saclay à l'horizon 2024.

**Considérant** que le projet de fusion des hôpitaux de Juvisy, Longjumeau et Orsay avec une nouvelle structure sur le plateau de Saclay, a pour objectif annoncé de réduire le personnel en diminuant leur nombre d'environ 800 postes (et donc la qualité de travail et de soins) et de réduire de moitié le nombre de lits (près d'un millier de lits aujourd'hui sur les trois hôpitaux pour moins de 5000 demain à Saclay !),

**Page 1 sur 2**

**Considérant** que ce choix va provoquer un éloignement des infrastructures et donc des risques sanitaires en regard des distances à parcourir par les patients,

**Considérant** notre attachement au service public de santé garant de la solidarité et de l'équilibre du territoire pour répondre aux besoins des Essonnais et notre opposition aux fermetures de services comme aux réductions d'effectifs pour des raisons d'ordre prioritairement comptables s'inscrivant dans les objectifs de « baisse de la dépense »,

**Le Conseil Municipal,**

**Délibère et,**

**Exige** le maintien total des activités de soins dans les hôpitaux de Juvisy et Longjumeau.

**Réaffirme** la volonté que soit maintenue sur les sites de Juvisy et Longjumeau une offre de soins de proximité, de qualité et sécurisée.

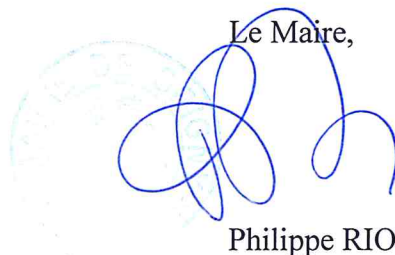
**Renouvelle** son soutien et sa solidarité à la communauté hospitalière et aux usagers qui refusent les fermetures de services hospitaliers et/ou la suppression de lits sur le département de l'Essonne.

**Dit** que cette motion sera adressée à :

- Monsieur le Premier Ministre
- Madame la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé
- Mesdames et Messieurs les Parlementaires de l'Essonne
- Madame la Préfète de l'Essonne
- Monsieur le Président de Conseil Départemental de l'Essonne
- Monsieur le Président de l'Union des maires de l'Essonne
- Monsieur le Président de l'Agence Régionale de Santé

Ainsi délibère les jour, mois et an susdits,

Le Maire,



Philippe RIO

**Vote :** à l'unanimité.

**Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le :**

**Transmis en Préfecture le :** 03/03/2017